

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS:

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50  
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance  
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

12<sup>ME</sup> ANNÉE, No 606 — SAMEDI, 14 DECEMBRE 1895

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.  
BUREAUX, 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

## ANNONCES:

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents  
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents  
Tarif spécial pour annonces à long terme



NAZIM PACHA  
Ministre de la police.



REDVAN PACHA  
Préfet de Stamboul



LE SULTAN ABDEL HAMID II



JAVL DESTER

LA POLICE TURQUE ATTAQUÉE PAR LES ARMÉNIENS DANS LES RUES DE STAMBOUL  
LES ÉVÉNEMENTS DE TURQUIE, ET D'ARMÉNIE

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 14 DECEMBRE 1895

## SOMMAIRE

TEXTE. — A bâtons rompus, par Gaston-P. Labat. — La Mothe et La Mothe, par Benjamin Sulte. — Les événements de Turquie. — Chronique européenne, par Raoul Bresseau. — Où conduit le suicide, par Mathias Filion. — Chemin de fer de forme pyramidale (avec gravure). — La respiration artificielle (avec gravure), par Alexandre Rameau. — Nos gravures : Le pont des Soupirs ; A Libelle, dans le royaume du Nord ; Un centenaire canadien. — Carnet du *Monde Illustré*. — Prime du mois de novembre. — Conseil pratique. — Passe-temps récréatifs (avec gravure), par Magnus. — Le coin des enfants : Le berceau, par Victor Hugo ; Conte de ma mère l'oie (avec gravure), par Pierre du Château. — Choses et autres. — Jeux et récréations. — Les dames. — Feuilleton : La mendiante de St-Sulpice, par Xavier de Montépin.

GRAVURES. — Les événements de Turquie et d'Arménie : La police turque attaquée par les Arméniens dans les rues de Stamboul ; Portrait du Sultan Abdul Hamid II ; Nazim Pacha, ministre de la police ; Redvan Pacha, préfet de police. — Chantier et famille de colon à Libelle. — Vue de la Chute aux Iroquois (avant la construction du pont). — Le pont des soupirs à Venise. — Fraserville (Rivière du Loup en Bas) : Un centenaire canadien ; Portraits de M. et Mme Soucy ; M. Soucy met la main à la charrue, cet automne.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.

## A BATONS ROMPUS

J'ai horreur de la superstition, je n'y crois pas, et cependant je dois avouer qu'elle hante parfois mon esprit. Ainsi, chaque fois que je casse mon lorgnon, ce qui m'arrive heureusement fort rarement, je suis sûr d'avance qu'il m'arrivera quelque chose de désagréable, quelque chose d'anormal dans la régularité accidentée de ma vie de vieux garçon.

Cela n'a pas manqué, il y a quelques jours. Ainsi, en finissant mes derniers *A bâtons rompus* — dans un bureau lézardé et froidement mortel — juste au moment où je parle du *Canada-Revue* et du Juif, j'ai reçu comme une chiquenaude sur le nez, laquelle chiquenaude a fait tomber mon lorgnon, lequel lorgnon s'est cassé. Instinctivement j'ai tourné la tête, pensant que quelqu'un m'avait joué un vilain tour, une farce, mais après examen, j'ai vu que c'était un effet d'illusion et je n'en suis pas moins resté avec mon lorgnon cassé.

Eh bien ! le croiriez-vous ? Cela m'a intrigué, rendu rêveur, maussade, et le lendemain j'empoignais une grippe carabinée. Je devrais dire *doublement grippé*, car j'avais non seulement une grippe de gorge fort souffrante, mais j'avais une grippe non moins forte contre le soi-disant Juif. Et cela dure encore.

Oh ! méfions-nous de la grippe, et plus encore des Juifs.

\* \*

Si je vous mets au courant de ce petit incident, lecteurs, c'est que probablement mes *bâtons rompus* vont sûrement s'en ressentir. Ils vont être grippés, tant je me sens moi-même brisé, rompu.

En effet, c'est une étrange maladie, avec laquelle il ne faut pas jouer, et dans le cas où vous recevriez cette sombre visiteuse, ce que je ne souhaite à personne, permettez-moi de vous faire part du traitement que j'ai suivi.

Et d'abord, comme on est fatalement envahi par des idées sombres et taciturnes, surtout quand on est seul, voici comment je les chassais. Le matin, me levant après une nuit sans sommeil, je fredonnais un cantique que je trouve toujours admirable :

“ Salut ! ô Vierge immaculée,  
“ Brillante étoile du matin.”

A midi, je fredonnais quelque chose de non moins beau. C'était l'*Ave Maria*, de Gounod. Le soir, je psalmodiais le *De profundis*. C'est toujours prudent, car on peut se réveiller mort. Le tout très faussement, car ma gorge était si irritée qu'elle était remplie de faussets.

Quoique tout cela fût uniquement pour chasser les tristesses de *la folle du logis*, et j'y ai réussi, je dois aussi vous avouer que j'ai employé quelques petits soins médicaux et hygiéniques, lesquels ne font jamais mal. Dans tous les cas, rappelez-vous ce petit avis. Contre la grippe, c'est la chaleur du corps et celle de l'esprit qu'il faut entretenir.

Au reste, règle générale, et en bonne hygiène, pour se bien porter il faut : chanter en se levant, parler et rire en mangeant, prier en se couchant.

Vous voyez que j'y vais de l'avent.

\* \*

Puisque je parle hygiène, on disait, il y a quelques jours, qu'une femme était morte accidentellement après avoir mangé du homard en conserves. Le fait a depuis été démenti, car elle est morte de maladie... Malgré cela, il est bon de se rappeler que la plupart des conserves sont dangereuses, parce que les vaisseaux contenant les dites conserves soit mal soudés, soit mal vernissés. En outre de cela, il y a des crustacés et des végétaux qui sont de mauvaise qualité avant leur mise en boîte, et, d'un autre côté, quand une boîte de conserve a été ouverte pour l'usage d'une famille, il est bon, si elle n'est pas mangée de suite, — la conserve, non la famille — de la vider dans une assiette en faïence, jamais dans un plat en métal.

Ainsi, dernièrement, dans une famille américaine, il y a eu un cas d'empoisonnement, parce qu'on avait fait cuire des huitres dans un vaisseau émaillé, lequel émail contenait de l'arsenic.

Comme vous le voyez, on ne saurait jamais prendre trop de précautions, et si la loi a déjà des inspecteurs pour le lait, la viande, le pain, elle devrait aussi en avoir pour inspecter les épiceries, les marchands de boissons, les pharmaciens, comme cela se fait dans certains pays. Non des inspecteurs qui s'occupent du poids, de la quantité, mais bien de la qualité, tant il est vrai, comme dit le proverbe, “ que la qualité vaut mieux que la quantité.”

Pour cela, il faut des analystes qui aient horreur de ce microbe qu'on appelle le vil métal, probablement parce qu'il rend les hommes vils.

\* \*

Une société, qui doit faire l'admiration de tous ceux qui aiment et respectent la tradi-

tion, vient d'être fondée en cette ville. C'est la société de l'*Aiguille*.

Nous saluons la femme intelligente et vaillante qui a si bien pensé. En effet, de nos jours, tout sent si fort la machinerie qu'il fait plaisir de voir revenir les bonnes choses d'autrefois.

Pour moi, je ne trouve rien de plus assourdissant, abrutissant, que le bruit de la machine à coudre, et cette “ Société de l'aiguille ” a dû réjouir le cœur de nos vieilles grand-mères, lesquelles tout en caquetant si spirituellement, comme on le faisait au bon temps, cousaient, brodaient, tricotaient de leurs doigts de fées des objets qui faisaient le bonheur des pauvres ; d'autres qu'on conservait religieusement dans les familles. Par cette rénovation, madame Ethier mérite admiration, respect, encouragement, car elle aura plus fait pour le pays que toutes les “ femmes savantes, ces précieuses ridicules ” de notre époque.

\* \*

Et cet affreux *clavigraph-mécanigraph*, donc, qu'on devrait aussi appeler *anonymographe*, est il assez turbulent, bruyant... et surtout dangereux ?... Oui, je dis dangereux, parceque avec lui et de par lui, le lâche auteur d'un écrit anonyme est introuvable. Et le piano mécanique, donc ?... J'en passe. Oh ! non, tout cela ne vaudra jamais le coin du mouchoir marqué par nos saintes grand-mères, ni la lettre parfumée de nos chastes fiancées d'antan.

\* \*

Mais je m'arrête ici, lecteurs, car vous pourriez me prendre pour un rétrograde, et si je me suis permis ces quelques remarques, c'est parce que je me suis rappelé, durant ma grippe, que le Père Lacordaire a dit, un jour : “ que la civilisation s'arrêtera quand l'homme sera remplacé par la... machine...”

Gaston P. Labat

## LA MOTHE ET LA MOTHE

I

Un capitaine, du nom de La Motte, ou Lamoth, ou La Mothe, arriva avec une compagnie du régiment de Carignan, l'été de 1665 ; fit les campagnes de février 1666 et septembre, même année, contre les Iroquois, et, entre ces deux entreprises, au printemps de 1666, construisit le fort Sainte-Anne, sur une île, à quatre lieues de la sortie du lac Champlain, qui s'écoule par la rivière Chambly. Il commandait encore en cet endroit vers la fin de 1668, lorsqu'il fut appelé à Montréal pour agir comme gouverneur et chef des troupes de l'île.

Le major Zacharie Dupuis est qualifié de commandant à Montréal dans une pièce du 22 octobre 1668 ; le 14 janvier suivant, il ne portait plus que son titre de major. Ceci montrerait que M. de La Mothe l'avait remplacé, puisque Nicolas Perrot, qui visita ce dernier à Montréal, au mois de juillet 1669, dit qu'il y commandait, que c'était un homme de cœur et d'honneur, et que sa compagnie était la seule du régiment de Carignan restée dans le pays, après le récent départ des troupes pour la France.

Dans un acte du 10 mars 1670, on voit figurer : “ Noble homme Pierre de Saint Paul, sieur de la Mothe, commandant de cette île.” C'est la première et unique fois que je rencontre le nom de “ Pierre de Saint-Paul ” appliqué à ce personnage.

François-Marie Perrot avait été nommé gouverneur de Montréal le 13 juin 1669, mais il tardait à s'embarquer pour venir prendre ses fonctions, et M. de la Mothe retourna en France, probablement l'été de 1670, laissant M. de la Fredière, officier du régiment de Carignan, pour le remplacer à Montréal.

M. Perrot arriva à Québec le 18 août 1670, sur le navire qui ramenait l'intendant Talon, oncle de sa femme. C'est à l'automne de cette année que M. Perrot prit la direction de Montréal.

Si je ne me trompe, on ne revit plus M. de La Mothe en Canada.

## II

Voici maintenant un autre officier du même nom.

Aux Trois-Rivières, en septembre 1677, le juge Gilles Boyvinet et le notaire Antoine Adhémar firent une enquête sur des faits qui avaient eu lieu récemment au fort Saint-Louis, mais on ne saurait deviner au juste de quoi il est question, tant le procès-verbal dressé par ces deux fonctionnaires manque de clarté. Il paraîtrait que Jean Deleau sieur de la Mothe, seigneur du fort Saint-Louis, s'était vu mêlé à un complot durant lequel on tira des coups de feu, ce qui le contraignit de quitter la place.

Mes renseignements ne vont pas plus loin. Je présume que le fort Saint-Louis n'est autre que Chambly. Adhémar a souvent instrumenté dans ce dernier poste, tout en conservant le district des Trois-Rivières comme sa principale clientèle.

Plus tard, en 1705, un enseigne du nom de Deleau, neveu de Subercase, trouvait la mort dans la campagne de Terre-neuve. Je ne risquerai pas de pousser plus loin le rapprochement entre les deux noms Deleau.

## III

Passons à un troisième officier du nom de Lamotte.

En 1678, Cavalier de la Salle se préparait à retourner en Canada avec de grands projets de découvertes et d'opérations commerciales chez les Sauvages, bien calculés pour faire de l'impression sur certains esprits en quête d'aventures romanesques ou désireux d'amasser fortune en quelques campagnes. Un certain M. de La Mothe fut de ce nombre. Il raconta, par la suite, que ayant entendu la Salle exposer ses plans, il s'engagea à le "suivre partout, sans aucun intérêt que ses promesses et pour ce sujet, ajoute-t-il, je fis mon équipage pour la Rochelle, après lui avoir mis entre les mains 1,374 livres, sous sa bonne foi." Hélas ! ceux qui confiaient de l'argent à la Salle perdaient bientôt après leur enthousiasme car, au point de vue financier, le digne homme poursuivait des chimères.

Dans l'une de ses lettres de plaintes et de récriminations, la Salle écrit que La Mothe était "frère du sieur de la Mothe, autrefois baron d'Aunoy, pourvoyeur de monseigneur le prince de Condé."

La Salle, Henri de Tonty, le capitaine de La Mothe et des ouvriers arrivèrent ensemble à Québec au mois de septembre 1678. Un domestique du nom de Jolicœur, empoisonna la Salle, qui fut malade quarante jours. Enfin tous arrivaient au fort Frontenac (Kingston) puis à la rivière Niagara et au lac Érié en décembre. Le fort Conti, érigé sans retard près de Buffalo aujourd'hui, resta sous les ordres de La Mothe lorsque, l'été de 1679, la Salle et Tonty, montés sur le *Griffon*, s'éloignèrent par la voie de l'ouest pour atteindre le lac Michigan. La Salle se lançait dans l'inconnu, d'où il ne devait plus sortir. La Mothe ne le revit jamais, du moins à titre d'associé. La Salle lui promettait sans cesse

"toutes sortes de satisfactions", ce qui veut dire règlement de comptes, mais il en fut de ceux-là comme des autres.

La Mothe, pris d'une affection des yeux, descendit à Montréal, probablement au printemps de 1680, et ne tarda pas à connaître dans quelle situation se trouvaient les affaires de la Salle, ce qui dut le dissuader de suivre un homme dont les entreprises dépassaient les moyens et qui, à tort ou à raison, soulevait des controverses furieuses à chacun de ses pas. Pauvre la Salle ! c'est bien le moins que la gloire ait conservé son nom, car son cœur était grand et il faut le juger d'après ses intentions.

On peut dire que sur cent hommes employés par le Découvreur quatre-vingts désertèrent son service, en divers temps et diverses contrées. Sa correspondance est remplie des déceptions qu'il éprouve à cet égard. Quant à La Mothe, il l'accuse de malice, dit que cet officier laissait les provisions se gâter au fort Frontenac, et qu'il induisait les hommes à désertir ; en bref, il prétend que La Mothe était gagné par ses ennemis, refrain qu'il reprend à tout propos et qui n'est pas toujours sans raison.

Mgr Tanguay met, au tome I, page 169 de son *Dictionnaire* : "Le 24 décembre 1680, à Montréal, Dominique de Lamotte, sieur de Lutier, de Lucières, de Saint-Paul, fils de Jean de Lamotte et de Clémence de Badon, épouse Alixe de la Feuillée, veuve de Louis des Granges, sieur de Maupré." C'est la première fois que les noms de "Dominique" et de "Lucières" apparaissent comme ceux du capitaine de Lamotte ou La Mothe. Est-il dit, dans l'acte de mariage, qu'il portait aussi le nom de Saint-Paul ? Ceci peut le faire confondre avec l'officier du régiment de Carignan dont j'ai parlé au paragraphe I du présent article. Comme il y a, dans notre histoire publiée, grande confusion au sujet de cinq ou six La Mothe qui vivaient parmi nous entre les années 1665 et 1700, ce point peut devenir embrouillant. N'oublions pas, toutefois, que Pierre de Saint-Paul, sieur de la Mothe, commandant à Montréal en 1669-70, est un autre personnage, et ne saurait être pris pour le compagnon de la Salle.

Au recensement de Montréal, 1681, Dominique de Lamotte est porté à l'âge de quarante ans et sa femme à quarante-cinq.

Dans le volume des titres seigneuriaux, 1683, on voit que le sieur de la Motte Lussière, demeurant à Montréal, obtient la terre autrefois concédée à M. de la Lussodière, située entre Saint-François-du-Lac et celle de la Baie du Febvre. La pièce en question ajoute que Lamotte avait commandé au fort Frontenac et Conti sous M. de la Salle. Donc, pas de doute, c'est la même personne venue de France en 1678 et non pas le commandant de Montréal en 1669-70.

## IV

Claude de La Mothe, marquis de Jourdis, marié à Lachine, 1685, avec Françoise Sabourin, fut tué par les Iroquois en septembre 1687. Celui-ci n'a rien de commun avec les La Mothe qui précèdent.

Louis de la Rue, chevalier de la Motte, lieutenant dans les troupes, tué en 1690, à Saint-François-du-Lac, a été pris pour Pierre de Saint-Paul et pour Dominique de la Motte ci-dessus.

Mentionnons encore Lamotte-Cadillac, fondateur du Détroit, 1701, qui est bien distinct des autres Lamotte.

## V

Dans les papiers du Conseil Souverain, le 4 mai 1699, il est parlé de "Dominique de Lamotte Escuyer sieur de Lucière" au sujet de la seigneurie de la Lussodière.

De quoi vivait-il ? je n'en sais rien. De la traite des fourrures, peut être, puisqu'il avait pu se former à ce trafic au lac Érié. En tous cas, il ne semble pas avoir tourné ses vues du côté de la colonisation. Un seigneur de son espèce était alors trafiquant de pelletterie, et rien de plus. Il se servait de ses terres en forêt primitive pour faire la chasse et y attirer les Sauvages, avec qui les échanges étaient faciles et profitables. Le domaine que M. de La Mothe s'était fait accorder en 1683 avait déjà une histoire, sans posséder le moindre cultivateur. Son premier concessionnaire ou seigneur l'avait abandonné en 1673, après y avoir abattu quelques arbres et il s'en était retourné en France. Par l'arrêt du 9 mai 1679, cette concession revenait à la couronne.

De 1683 à 1700, M. de La Mothe ne tenta guère de peupler sa seigneurie. Il demeura à Montréal, où il mourut le 18 septembre 1700 ; sa femme le suivit dans la tombe le 24 novembre de la même année.

Benjamin Sulte

## LES ÉVÉNEMENTS DE TURQUIE

(Voir gravure)

De graves événements ont lieu actuellement en Turquie et appellent l'attention des puissances européennes.

Aux termes du traité de Berlin, le gouvernement turc devait apporter en Arménie de sérieuses réformes. Les principales avaient pour but la protection des chrétiens. Or, rien n'a été fait.

En ces derniers temps, les Arméniens, après en avoir appelé aux puissances signataires du traité de Berlin, réclamèrent du Sultan l'exécution des engagements pris. Pressé par les représentants des puissances étrangères, le Sultan entra dans la voie des réformes. Ce fut le point de départ, dans le parti de la vieille Turquie, hostile à toute modification dans le gouvernement, d'une campagne de violences.

Les Kurdes, excités par ce parti, se sont livrés depuis contre les Arméniens à des actes horribles. On assiste à une véritable organisation de massacres. Chaque semaine on apprend que, dans les diverses provinces de la Turquie, et principalement en Anatolie, les Arméniens sont attaqués, poursuivis, tués. Ni les femmes ni les enfants ne sont épargnés. Les maisons sont incendiées, des quartiers détruits.

On a rappelé que depuis les massacres de 1860, en Syrie, on n'avait point vu de telles atrocités.

Les six grandes puissances européennes, c'est-à-dire la France, l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, ont fait des représentations identiques au gouvernement turc ; elles ont demandé que des mesures immédiates fussent prises pour la cessation des horreurs signalées.

Telle est la situation.

O mort ! levier puissant de l'âme ; toi, le dernier effort du courage ; toi, l'épreuve suprême ; toi, sur qui j'appuie ma faiblesse et dans les bras de qui j'aspire à tomber, à l'heure et au jour de Dieu ! mort, dis-moi tes secrets, familiarise-moi avec ton affreux visage ; apprends-moi, je t'en prie, à vivre uniquement pour ne pas te redouter.—MARIE-EDMÉE.

## CHRONIQUE EUROPÉENNE

PARIS, novembre 1895.

On a tant parlé, depuis quelques semaines, dans les journaux de Paris, de l'affaire de Nayve, qu'il n'est peut-être pas sans intérêt d'en causer un peu aujourd'hui ; aujourd'hui que le verdict est rendu.

Huit années ont passé sur ce prétendu crime !

La marquise accusait son mari d'avoir assassiné un fils antérieur à son mariage, et elle jurait avoir eu l'aveu du crime de la bouche même du marquis. L'enquête faite en Italie semblait accablante pour ce dernier ; et déjà l'accusé devait entrevoir le gibet de l'infamie.

Quand, après des écrasants témoignages, elle sortit de la boîte aux témoins avec des yeux féroces, semblable à une implacable statue de la vengeance, le sort du marquis paraissait scellé.

Mais vint un incident qui changea la face des choses et qui fut la première des mines qui éclatèrent à cet étonnant procès. Maître Danet, le célèbre avocat de Paris, lui posa cette question :

—Madame, n'est-il pas vrai que c'est le 16 juin 1894 que vous avez envoyé au parquet la dénonciation contre votre mari ?

Sur sa réponse affirmative, l'illustre défenseur ajouta, en se retournant :

—Permettez, messieurs les jurés, que je vous lise une lettre datée du 1er juillet 1894—quinze jours après la dénonciation !—dans laquelle la marquise, après une effusion d'amour conjugal, embrasse le marquis de tout son cœur !!

Il lut cette lettre, puis d'autres qui toutes faisaient ressortir l'hypocrisie de cette méchante femme, commettant un crime anti-humanitaire.

L'auditoire en vint à avoir pour son mari la sympathie qui s'accrut bien davantage lorsque l'on s'aperçut que cette marquise—quelle odieuse marquise !—avait voulu tromper la cour et les jurés en télégraphiant, en cachette, à une modiste de Nevers d'envoyer à la justice un télégramme disant que le clerc de notaire, qu'elle avait consulté, était mort. Il était bien évident que la marquise ne voulait pas admettre que c'était en collaboration avec un nommé Rosselot, son complice, que la dénonciation envoyée au parquet avait été écrite.

D'ailleurs la dame Jaladan, de Nevers, disait aussi dans sa lettre, au président de la cour, que la marquise n'était allée lui demander le nom d'un notaire que bien après l'arrestation du marquis, et sous prétexte d'un futur divorce ; puis, ajoutait cette brave femme : " je ne veux pas jouer l'indigne rôle que madame de Nayve voudrait me faire jouer dans cette affaire."

Qu'on juge de la stupéfaction générale ! à laquelle succéda une immense indignation contre la dénonciatrice.

Cette sale accusation avait donc été lancée en complicité avec le nommé Rosselot, et cette femme venant demander à la justice la tête du père de ses deux enfants était donc une hypocrite et une menteuse !

Enfin le verdict est prononcé, l'accusatrice couverte de boue et le marquis de Nayve rendu à ses deux fils heureux d'avoir aidé à le sauver.

Pendant les treize mois de prison préventive qu'il a dû subir, sa femme allait le voir, lui apportant des paroles d'espérance,—cruelle ironie !—et le juge d'instruction, qui la savait l'auteur de la dénonciation, assistait impassible à tout cela !!

Aussi maître Danet a fustigé, comme il le méritait, cet acte inhumain.

Ces jours derniers, en feuilletant le *Journal Illustré*, j'y ai vu le portrait de la marquise de Nayve, et j'ai été impressionné en remarquant ses traits, me rappelant ceux ainsi décrits par le maître, André Theuriet : " Défie vous des femmes dont les yeux clairs sont trop brillants, les lèvres trop minces, le nez trop long et le menton trop court. Elles n'ont que des caprices et aucun scrupule. La vie d'un homme n'a pas plus d'importance à leurs yeux que celle d'une fleur. Elles la cueillent, la respirent, la jettent au fumier, et s'en vont le cœur léger."

Je ne puis pas affirmer que ce portrait de femme, fait par l'admirable peintre de la nature, qui est André Theuriet, soit toujours d'une incontestable vérité, mais j'ajouterai qu'il m'a d'autant plus frappé, qu'à part sa parfaite ressemblance avec la figure de la marquise de Nayve, je me souviens avoir connu jadis une femme aux traits semblables et aux sentiments aussi vils.

Cependant, deux fleurs peuvent se ressembler et n'avoir pas le même parfum.

Peut-être mes aimables lectrices me trouveront-ils un peu paradoxal ?

Mais chaque personne étant une vivante énigme, je laisse à chacun d'apprécier, de la manière qui lui sera le plus agréable, mes réflexions sur ce complexe sujet.

\* \* \*

Cet après-midi, à Paris, la pluie et le vent nous fouettent la figure et, à certain moment, sur dix personnes passant sur le boulevard Saint-Germain, vis-à-vis de chez moi, il y a bien huit à neuf parapluies tournés à l'envers, par un caprice de monsieur le vent. Cela me fait penser à cette phrase de Pierre Véron disant : " L'amitié est comme un parapluie qui se retourne dès qu'il fait mauvais temps."

S'il y a aujourd'hui dans Paris autant d'amitiés renversées qu'il y a de parapluies, c'est à dégoûter des affections humaines !

Raoul Bressan

## OU CONDUIT LE SUICIDE

—Ma fille ! vous voulez ma fille, mais songez donc, jeune homme, que si ma fille est assez folle pour vous aimer et assez riche pour vous faire vivre, elle ne pourrait pas décentement payer les frais de vos funérailles, si vous aviez l'heureuse idée de mourir avant le mariage. Car, il faut tout prévoir—c'est d'ailleurs dans mes habitudes de banquier—il faut tout prévoir, et vous n'avez pas même cent dollars pour sortir convenablement de ce monde. Si encore vous aviez cent dollars... Vous comprenez, jeune homme, vous comprenez.

Et le jeune homme, qui n'était autre que Cyprien, le célèbre bohème du village de X..., prit en maugréant congé de maître Bourgeonnault, notaire-banquier.

—Mauvaise affaire, mauvaise affaire, se disait-il. Quelle mouche pique donc le bonhomme pour croire un instant que je pourrais mourir à la veille d'être le possesseur d'une fille charmante et d'une jolie fortune ! Si s'inquiète de mes funérailles. Après tout, il a peut-être raison. Ce ne serait pas très flatteur pour lui de voir son défunt futur gendre conduit en terre par la charité publique. Il se contenterait de cent dollars, mais où les prendre ? Mon gousset crie famine et mon crédit est épuisé partout. Il y a bien mon ami Richard qui prétend m'être dévoué à la vie, à la mort, mais, quoiqu'il soit très riche, il n'a

jamais voulu me prêter un sou, sous prétexte qu'il ne veut me donner aucune occasion de débauche. Mais lui, il est toujours ivre comme un Polonais. Rien à espérer de ce côté là. Allons, puisque l'affaire est sortie du sac et que mon mariage est manqué, je vais tâcher d'oublier ma déveine en montant une " scie " à ce Richard de malheur.

Le soir même, Cyprien écrivait la lettre suivante :

Mon bon Richard,

Quand tu recevras cette lettre, demain à dix heures, ton ami Cyprien ne sera plus de ce monde, ou du moins sera à la veille d'en sortir. Il me faut prendre la porte du suicide, car je n'ai pas la patience de suivre la filière ordinaire des maladies ou des accidents. J'aurai aussi recours au revolver car, comme toi, j'ai horreur de l'eau, et un brasier ardent m'inspire de l'effroi. Le suicide, cependant, blesse bien des susceptibilités, et certaines gens bien intentionnés qualifient cet acte extrême de déshonorant.

Or, mon village est peuplé de gens bien intentionnés. Il faut donc faire croire à un meurtre. Un meurtre ! cela inspire une tendre pitié pour la victime, cela pose un homme. Mais pour donner le change, il me faut ton concours. Tu ne me refuseras pas le service de venir enlever le revolver qui sera près de moi et de le jeter dans le lac, et le tour sera joué.

Quand le train entrera en gare, demain à 11 heures, je presserai la détente et tout sera fini. Tu trouveras mon cadavre dans le petit bosquet qui avoisine son jardin, car je veux mourir près d'Elle.

A propos, tu ne la connais pas, Elle, et tu ne sais pas pourquoi je me tue. C'est la faute de Lucienne, une jolie brune que j'adore, ou plutôt de son père qui ne veut pas me donner sa fille. Il prétend que, advenant ma mort avant le mariage, je ne laisserais pas 100 dollars pour payer le coût de mes funérailles. Voilà la *héc*. Or, comme il m'est impossible de vivre sans Lucienne et plus impossible encore de végéter plus longtemps sans le trésor, je quitte ce monde où je n'ai eu que des déboires.

Allons, je m'attendris et il faut du sang-froid. Ne va pas me décourager au moins ; l'existence me pèse trop, demain j'aurai changé de forme. Exécute fidèlement mes dernières volontés... Adieu, mon bon Richard, adieu.

Ton ami,

CYPRIEN C.

—Me prendrais-je au sérieux, se dit Cyprien, en jetant sa lettre à la poste, ce serait drôle. J'aime bien Lucienne, mais l'existence m'est encore plus agréable. Pour compléter la farce, que vais-je faire ? Un mannequin qui simulera mon cadavre, non, c'est un peu vieux. Allons, le premier animal venu, je le conduis dans le bosquet et je l'abats sans façon...

Et le premier animal venu fut un veau, que la balle de Cyprien coucha sans façon dans l'herbe fleurie. Le bohème posa près de lui son revolver et s'éloigna en chantonnant.

Le lendemain, grâce à son caractère léger et inconscient, Cyprien avait complètement oublié et la *scie* et le veau, mais la lettre avait fait son chemin et produisait un effet attendrissant sur l'ami Richard. Pour contenir son émotion, il avalait petit verre sur petit verre et accompagnait chaque phrase de réflexions touchantes.

— Il va mourir, mon Cyprien, c'est bien cela ; il a pensé à moi avant de partir, c'est encore bien. L'amour, ça tue, ça blesse, ça fracasse. Il nous faut tous mourir. Richard, mon ami, tu mourras un jour comme ton ami Cyprien et, comme lui, tu seras assassiné et tu auras des funérailles splendides. Car il aura des funérailles splendides, l'ami Cyprien, je ne dis que ça. Bon garçon, trop bon garçon. Il avait un défaut, un seul, mais un laid. Il aimait le petit verre et ne suivait pas mes sages conseils. Il meurt : un homme vient au monde pour supporter le poids de l'existence, mais s'il trouve ce poids trop lourd il renonce à l'existence. C'est bien cela !

Et après cette sentence qu'il croyait absolument philosophique, Richard fit ses préparatifs

de départ et bourra avec soin ses poches de billets de banque.

Ce Richard, citadin dans toute la force du mot, n'avait jamais quitté la ville où il était né. De la campagne, il ne connaissait rien, absolument rien.

— Belle campagne, se disait-il pendant le trajet, c'est beau la campagne !

Le train entrant en gare ; Richard, toujours avec son idée fixe, en descendant promptement et se rendit chez M. Bourgeonnault, le seul banquier de l'endroit, et, sans autres préliminaires, il lui dit :

— Monsieur Cyprien vient d'être assassiné, je lui devais cent dollars, les voici. Utilisez-les pour lui faire des funérailles splendides.

Puis, aussi brusquement qu'il était entré, il sortit, laissant là M. Bourgeonnault tout interloqué d'apprendre la mort de son aspirant gendre.

Richard courut au bosquet, et il dut s'appuyer près du premier arbre ; il était ivre, mais l'émotion l'emportait sur l'ivresse. La vue des cadavres lui avait toujours fait horreur, mais cette fois la perspective de voir dans ce bois le cadavre de son ami baignant dans le sang, l'effrayait énormément. Il ne fallait pourtant pas songer à reculer ; l'ami Cyprien était mort, pouvait-on refuser de lui rendre ce service. Se voilant à demi les yeux, marchant sur ses genoux, Richard trouve enfin le revolver, non sans avoir entrevu un corps velu, puis il sorti en grand hâte du bosquet. Il venait de prendre une décision et il se rendit de nouveau chez M. Bourgeonnault. Le banquier allait l'interroger, mais il ne lui en donna pas le temps.

— Mon ami Cyprien a été doublement assassiné ; des gens bien intentionnées diront que c'est un suicide, mais ce n'est pas le cas. Il y a meurtre, véritable meurtre, je ne vous dis que cela. Je viens de voir le cadavre de mon ami, fièrement drapé dans son manteau de fourrure et le revolver n'est pas là. Voici deux cents piastres pour les funérailles de l'ami Cyprien ; je lui devais cet argent, il est temps de le lui remettre.

— Cet homme est ivre, pensait M. Bourgeonnault, il radote sans doute. Tout de même M. Cyprien a bien de l'argent à son crédit ici. Je ne le croyais pas si riche et je commence à regretter...

Pendant que le notaire banquier monologuait intérieurement, Richard se rendait à l'hôtel du village et, en attendant le dîner, cherchait à faire diversion aux idées sombres qui l'obsédaient, en faisant honneur au petit cognac du cabaretier, lorsqu'une plainte prolongée l'attira vers la fenêtre.

Un cultivateur venait d'enfermer dans la cour un superbe veau qu'il conduisait au marché, et en apercevant l'animal, Richard, au comble de l'émotion, s'écria :

— Cyprien ! Cyprien sous une autre forme. Ah, mon ami, tu ne trouves peut-être pas suffisante la somme que j'ai déposée pour tes funérailles, mais attends un peu, l'ami Richard est toujours là...

Et vite Richard se rendit pour la troisième fois chez le banquier.

— Mon ami Cyprien a été assassiné, triplement assassiné...

— Que me chantez-vous donc là, dit enfin le banquier impatienté ?

— Je vous répète monsieur, qu'il n'y a pas eu suicide, mais meurtre, et voilà mille dollars pour les funérailles. Funérailles splendides, compris...

Pour la troisième fois, il laissa le banquier tout déconcerté. Certes, M. Bourgeonnault ne croyait pas à un meurtre dans un village si paisible, mais n'y avait-il pas eu suicide ? Cyprien, voyant ses projets déçus, son mariage

manqué, n'avait-il pas mis fin à ses jours ? Vraiment c'était regrettable, puisqu'il avait tant d'argent.

Pour s'assurer du fait, M. Bourgeonnault sortit, mais il faillit tomber à la renverse en se trouvant, sur la rue, face à face avec... Cyprien.

— Comment ! c'est vous, mais vous n'êtes donc pas mort ?

— Moi, pas le moins du monde. Je ne me suis jamais si bien porté ; mais qui vous fait croire ?...

— Alors, dit M. Bourgeonnault en se jetant dans ses bras, vous êtes mon gendre...

— Comment ! dit Cyprien qui ne comprenait plus rien. Ou je suis mort ou je suis votre gendre ! Il me semble que je ne suis ni l'un ni l'autre, et, entre ces deux hypothèses, n'y a-t-il pas un autre milieu ?

— Non, non, vous êtes mon gendre, c'est-à-dire que vous allez l'être, car vous êtes plein de vie, vos os craquent sous mes doigts.

Cyprien voulait se dégager, mais il dut suivre de force le banquier ; en vie, il l'était, mais M. Bourgeonnault avait la poigne dure, tout de même.

\* \* \*

Quelques jours après, l'ami Richard recevait la lettre suivante :

Madame Cyprien C.... (née Lucienne Bourgeonnault), et M. Cyprien C...., ont l'honneur d'inviter M. Richard à dîner. On tuera le veau gras.

Et Richard, qui a dévoilé le mystère, de se dire d'un ton bourru :

— Le veau gras ! le veau gras ! On la connaît, celle-là, et on ne m'y prendra plus !

*Mathias Filion*

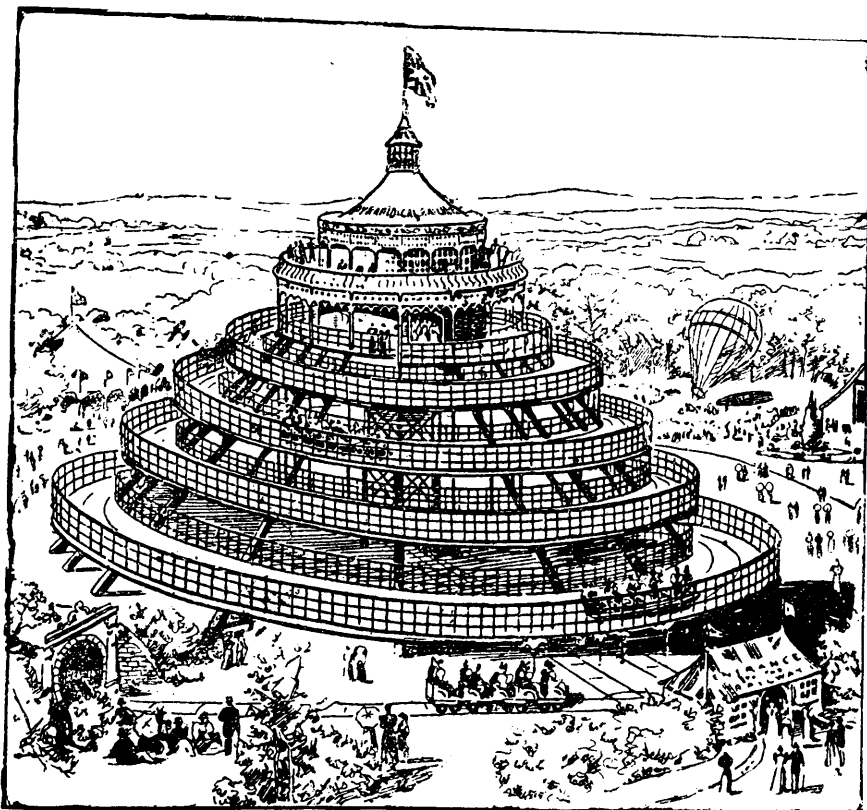
### CHEMIN DE FER DE FORME PYRAMIDALE

Le *Scientific American*, dans son numéro du 14 septembre, contient la description illustrée d'un chemin de fer d'agrément, établi sur un bâti de forme pyramidale et qui constitue un nouveau genre d'amusement populaire,

imaginé pour le public anglais. C'est une invention récemment brevetée, qui a quelques points de ressemblance avec certaines attractions connues, comme les montagnes russes, établies sur certains plages et autres lieux de réjouissances. L'installation comprend un édifice circulaire de forme conique, construit soit en fer, soit en bois, suivant le cas, c'est-à-dire suivant l'importance de la construction. Du sommet à la base de la pyramide se déroule un chemin circulaire à pente douce, sur lequel le public avide d'émotions peut se faire transporter en bas avec une très grande vitesse. Le voyage s'effectue de la façon suivante : L'excursionniste prend place dans un véhicule, reposant sur la terre ferme, au-dessous de la pyramide. Ce véhicule est ensuite élevé, à l'aide d'un cric, au point culminant de l'édifice et déposé sur les rails. Mis en mouvement par une disposition spéciale, le véhicule démarre et la descente s'opère sans interruption. Naturellement, à mesure que le véhicule avance, la vitesse augmente sans cesse et cette dernière est, cela se conçoit facilement, très appréciable lorsque le wagon arrive au bas de la pyramide. L'augmentation constante de la vitesse produit sur les passagers une sensation violente et cette sorte d'émotion constitue le principal attrait de l'excursion. Lorsque le véhicule a atteint le bas de l'édifice, il s'engage sur une voie à direction ascensionnelle, passe sous un tunnel—ce dernier point a été imaginé pour atténuer les effets du vertige qui se produisent chez certaines personnes faibles de nerfs—et aboutit enfin au même point d'où le départ a eu lieu et en s'arrêtant naturellement.

On a imaginé d'utiliser l'édifice comme lieu de réjouissance pour le public également qui, pour une raison ou pour une autre, n'effectue pas le trajet en wagoas. Au sommet du cône est installé un pavillon couvert, entouré de balcons. Sur ces derniers se trouvent des cafés, des bars et un emplacement pour l'orchestre ; l'espace intérieur du pavillon peut être utilisé comme salle de concert ou de théâtre.

Finalement, la force nécessaire au fonctionnement des crics peut être utilisée également pour l'établissement de l'éclairage électrique, de sorte que la pyramide tout entière peut être illuminée la nuit par une quantité de petites lampes à incandescence.



LE CHEMIN DE FER AMUSANT DE FORME PYRAMIDALE



LA RESPIRATION ARTIFICIELLE — L'APPAREIL DE M. W. DESANT

## LA RESPIRATION ARTIFICIELLE

### SECOURS AUX ASPHYXIÉS

Les procédés pour pratiquer la respiration artificielle sont fort nombreux, tous plus efficaces les uns que les autres et, malheureusement, trop peu connus du public. Si, d'une façon générale, le public a tort de s'occuper de médecine et si, dans bien des cas, l'intervention de gens insuffisamment instruits dans l'art médical est nuisible aux malades, il est un cas cependant où cette intervention est de toute utilité, c'est envers les asphyxiés.

Dans ce cas, en effet, l'intervention immédiate, pratiquée par le premier venu, avant d'aller chercher le médecin, est de toute nécessité, car elle peut suffire pour faire revenir à la vie des gens qui seraient perdus si l'on tardait un peu. On doit poser, en effet, comme un axiome, qu'un asphyxié n'est jamais mort et qu'avant de l'abandonner on doit tout tenter. Souvent le cœur n'a point cessé de battre, à intervalles éloignés il est vrai, malgré un arrêt prolongé de la respiration, et il suffira, dans ce cas, de faire arriver jusque dans les poumons, l'air nécessaire à l'hématose du sang pour voir la chaleur remonter peu à peu et l'asphyxié ressusciter, pour ainsi dire.

La respiration artificielle s'adresse à tous les genres d'asphyxie, aux noyés aussi bien qu'aux pendus, et aux intoxiqués par un gaz délétère. Dans ce dernier cas, cependant, il est important de distinguer les gaz qui agissent simplement en privant le sang de son oxygène et ceux qui se combinent avec ses globules pour former des composés stables.

La respiration artificielle, fort bien connue des médecins qui la pratiquent souvent, surtout au cours des chloroformisations, l'est beaucoup moins du public. Les procédés, comme nous le disions au début, sont fort nombreux, mais ne sont pas assez connus de tout le monde. Un seul d'entre eux est très répandu : la respiration de bouche à bouche ; c'est, en effet, le premier procédé qui vient à

l'idée, le plus simple semble-t-il, mais qui ne laisse pas que d'être peu pratique en réalité. Il présente, en outre, l'inconvénient de forcer l'opérateur à un contact souvent répugnant, surtout lorsqu'il s'agit de noyés dont les lèvres sont couvertes d'un mucus mousseux.

Quoi qu'il en soit, ce procédé peut rendre des services et en rend chaque jour aux sages-femmes et aux médecins pour faire respirer les nouveau-nés ; nous le décrirons tout d'abord. Pour éviter le contact immédiat des lèvres, on interpose entre sa bouche et celle de l'asphyxié, qu'on a eu, bien entendu, le soin d'essuyer, un linge quelconque, un mouchoir par exemple. Il suffit ensuite de souffler d'une façon rythmique de l'air dans la bouche. Cela n'est pas tout, en réalité, car, en soufflant ainsi, la plus grande partie de l'air passera, non pas dans les poumons, mais par le nez de l'asphyxié. Il faut donc avoir soin, au moment où l'on souffle, de pincer les narines du malade de façon que tout l'air aille dans ses poumons. A la vérité, cet air insufflé pourra entrer en petite quantité dans l'estomac par l'œsophage, mais la plus grande partie arrive dans le poumon.

Les autres procédés ont pour but d'imiter les mouvements respiratoires, d'élargir et de rétrécir alternativement la cage thoracique de façon à dilater et à comprimer le poumon. Là, nous trouvons deux procédés. Le premier met en action les muscles respiratoires qui, normalement, par leur contraction, élèvent les côtes et du même coup élargissent le thorax puisque, par suite de sa forme et de sa direction particulières, une côte ne peut s'élever sans s'écarter du même coup de l'axe du corps, augmentant ainsi les diamètres du poumon. Beaucoup de ces muscles prennent insertion, en haut, aux épaules et à la partie toute supérieure du bras, en bas sur les faces latérales des côtes. Leur contraction, le bras étant fixé, élève les côtes ; lorsque les muscles seront en résolution, c'est-à-dire non contractés, il suffira d'élever les bras pour que l'insertion supérieure du muscle s'éloignant des côtes et celui-ci gar-

dant la même longueur, son insertion inférieure s'élève, entraînant la côte à laquelle elle s'attache. Dans ce procédé, il faut donc élever et abaisser les bras de l'asphyxié alternativement, un opérateur se tenant de chaque côté du malade.

Le second procédé met en jeu l'élasticité des dernières côtes, ou fausses côtes. En pressant vigoureusement celles-ci latéralement, on rétrécit la cage thoracique ; les côtes, revenant ensuite à leur situation première, dilatent la cage thoracique, faisant ainsi un appel d'air dans les poumons. Cette respiration se pratique de la façon suivante : l'opérateur se penche au-dessus de l'asphyxié qui pourra rester par terre ou être mis sur une table ; les deux poings fermés sont appuyés latéralement sur les dernières côtes et rapprochés ensuite comme si l'on voulait écraser la base du thorax. C'est là un des meilleurs procédés, le moins fatigant, le plus pratique, puisqu'il ne nécessite qu'un opérateur, pendant les premières minutes tout au moins.

Tels étaient les deux procédés employés couramment jusque dans cette dernière année. Mais il faut compter aujourd'hui un dernier moyen, plus facile à pratiquer que les précédents, moins fatigant, c'est le procédé de M. Laborde. Ce physiologiste distingué a fait force communications sur la respiration artificielle pratiquée d'abord au moyen de titillations de l'épiglotte, puis au moyen de tractions rythmiques de la langue. C'est là un procédé facile à employer sans fatigue et qui, jusqu'à présent, a donné d'excellents résultats dans des cas considérés comme désespérés. Il suffit de saisir la langue entre les doigts, au moyen d'un linge pour qu'elle ne glisse pas, et d'exercer sur elle des tractions rythmées. Ces mouvements excitent le bulbe qui provoque la contraction des muscles respiratoires et, au bout de quelques instants, on a la joie de voir la respiration naturelle se rétablir.

A côté de ces moyens faciles à employer sans aucun appareil, il en est d'autres qui, sans être plus efficaces, sont cependant moins fatigants. Parmi eux, nous devons citer l'électrisation du diaphragme. Ce muscle, situé horizontalement à la partie médiane du corps, séparant le thorax de l'abdomen, est un muscle avant tout inspirateur. Lorsqu'il se contracte, il s'abaisse et en même temps élève les côtes. Nous savons déjà que tout mouvement élevant les côtes agrandit la cage thoracique. En s'abaissant, le diaphragme augmente naturellement le diamètre vertical du thorax ; augmentent tous les diamètres de la cavité qui contient le poumon, il y appelle puissamment l'air. Son électrisation, ou plutôt celle du nerf (le phrénique) qui l'anime, en amenant sa contraction, fera donc respirer l'asphyxié.

Enfin, puisque nous parlons d'instruments, celui que représentent notre gravure peut rendre de grands services. Il a été inventé par M. William-F. Desant, de New-York. Il se compose de deux cylindres dans lesquels se meuvent deux pistons commandés par une même manette. Ce corps de pompe est construit comme celui d'une pompe aspirante et foulante, de façon à prendre l'air extérieur pour l'envoyer dans les poumons du malade. Un tube de caoutchouc aboutit à un embout que l'on introduit dans la bouche ou même dans la trachée de l'asphyxié ; les deux cylindres ont ensemble une capacité de 500 cmc. correspondant au volume d'air introduit dans les poumons par une inspiration normale. Par cet instrument, l'air est introduit et retiré des poumons comme si la personne respirait normalement ; sa manœuvre n'est pas fatigante, il mérite donc d'être pris en considération, bien qu'il présente le grave inconvénient

d'être un instrument, c'est-à-dire quelque chose que l'on n'a pas sous la main lorsqu'on en a besoin.

Enfin, à côté de tous ces moyens nous devons signaler les frictions sur tout le corps au moyen de flanelle sèche ou d'alcool, les gifles, les claques sur la peau, la chaleur, etc., qui sont un adjuvant précieux en excitant la circulation et en agissant, par un phénomène réflexe particulier, sur les centres nerveux qui tiennent la respiration sous leur dépendance.

ALEXANDRE RAMEAU.

NOS GRAVURES

LE PONT DES SOUPIRS

Tous ceux qui ont lu l'histoire de Venise la belle, ou du roman se rapportant à la Reine de l'Adriatique connaissent, au moins de nom, le célèbre pont des Soupirs. Nous avons cru qu'il serait intéressant pour nos lecteurs d'en avoir la photographie, et nous la reproduisons, grâce à la complaisance d'un ami du MONDE ILLUSTRÉ, qui, ayant rapporté d'un récent voyage en Europe cette belle épreuve photographique, a bien voulu nous la communiquer.

A LABELLE, DANS LE ROYAUME DU NORD

Depuis la construction du Montréal & Occidental jusqu'à ce point, l'ancienne châte aux Iroquois, aujourd'hui Labelle, est devenue comme la vraie capitale de ce vaste territoire de colonisation dont le regretté curé Labelle, le roi du Nord, a ouvert les portes à la colonisation.

Ceux de nos lecteurs à qui il n'a pas été donné de visiter encore les féériques régions, en sont un peu dédommagés par les vues que nous leur en offrons de temps à autre.

Aujourd'hui, nous leur présentons un chantier de colons, près Labelle, aux premiers jours du défrichement. Toute la famille est là, rayonnante de bien-être et de contentement.

Au-dessous, c'est le paysage sauvage qu'offrait la châte aux Iroquois, lors de la découverte, avant qu'on l'eût dominée d'un pont.

UN CENTENAIRE CANADIEN

Les familles nombreuses dont se glorifie le Canada-français ne sont pas du tout un obstacle à ce que certains de leurs membres vivent très vieux.

En voici un exemple entre mille.

M. Michel Soucy est né à Saint-André de Kamouraska, province de Québec, en l'an de grâce 1794, c'est-à-dire trente-quatre ans après la cession du Canada à l'Angleterre, ce qui datera de cent cinquante ans bientôt.

En 1821, il avait alors vingt-sept ans, il épousa Mlle Dumond, de la même paroisse, et s'en alla s'établir à Fraserville, Rivière-du-Loup en bas.

Il y demeure depuis soixante-quinze ans. Son épouse y est morte il y a une dizaine d'années passées.

Le 27 mai prochain, M. Soucy aura cent deux ans, et il est encore en pleine santé, en égard à son âge plus que patriarcal.

Or, le printemps dernier, quand le vénérable vieillard a eu son siècle et un an, les membres de sa famille et ses amis ont voulu célébrer avec éclat ce rare anniversaire.

Il y eut fête générale à Fraserville, et le respectable patriarche, qui est un ancien cultivateur de la vieille et forte race, a voulu remettre la main aux mancherons de la char-

rue défricheuse, qu'il a si longtemps et si vaillamment tenus.

C'est cette jolie scène que retrace notre gravure. Les rênes sont tenues par M. L.-M. Soucy, de la rue Richmond, à Montréal, petit-fils du vieillard. Trois filles de M. Soucy vivent aussi à Montréal.

CARNET DU "MONDE ILLUSTRÉ"

D'après les dépêches de Winnipeg, il est à présumer que le gouvernement Greenway convoquera la législature manitobaine pour la fin de janvier prochain.

\* \*

La Gazette Officielle des Territoires du Nord-Ouest cesse d'avoir une version française. C'est la guerre à la langue française par tous moyens.

\* \*

Au Cercle Ville-Marie, on annonce une grande soirée de gala qui aura lieu le 20 décembre. L'honorable M. Laurier en a accepté la présidence d'honneur.

\* \*

On parle, à Ottawa, de faire circuler une voiture d'ambulance sur le réseau électrique. La même organisation ne pourrait-elle être faite à Montréal ?

\* \*

La date des élections partielles est fixée pour les divisions de Montréal centre et Jacques-Cartier. Elles auront lieu les 27 et 30 décembre respectivement; l'appel nominal se faisant les 20 et 23 décembre.

\* \*

On dit que M. Stiles a réussi à faire souscrire, par les capitalistes anglais, tous les fonds nécessaires pour mener à bonne fin son projet d'exposition universelle à Montréal, et que le comité va se mettre immédiatement à l'œuvre.

\* \*

Une classe d'hommes, pourtant de grands mérites au point de vue social et qui est fort mal rétribuée, chez nous, c'est celle des instituteurs. Le dernier rapport de l'instruction publique constate que la moyenne de leur salaire n'est même pas de \$12 par mois. Une si criante injustice appelle une réforme prompt et efficace.

\* \*

Notre ancien collaborateur, M. Le Tesson, publi-, depuis quelques semaines, un nouveau journal, à Holyoke, Mass, en compagnie avec M. Carignan. La Presse, c'est le nom de cette jeune gazette hebdomadaire, est fort bien faite, comme typographie, et sa rédaction s'annonce comme devant être vigoureuse et dirigée dans un fort bon esprit. Succès à notre entreprenant confrère !

\* \*

Nous recevons le numéro d'une revue mensuelle humoristique, publiée à Biddeford, Maine, par M. U.-J. Ledoux. Le Figaro, c'est le nom de la publication nouvelle, est de grand format carré, sur papier de luxe, illustrée de vignettes drôlatiques à profusion et coûte \$1.00 par an d'abonnement ou 10 cts le numéro. Le public français des Etats-Unis lui fera sans doute bon accueil.

\* \*

Samedi de la semaine dernière, entre neuf et dix heures du matin, un incendie s'est déclaré dans l'église paroissiale de Saint-Mathieu de Belœil, et l'a détruite de fond en comble, ne laissant debout que les quatre murs. C'est une perte de plus de \$60,000, à demi-couverte par \$34,000 d'assurances. Il y a une centaine d'années, la même église avait déjà été incendiée par la foudre.

\* \*

Jeudi de la semaine dernière est décédé subitement, sur la rue Dorchester, se rendant à son bureau, l'honorable sénateur Edward Murphy, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Par ce décès inattendu la nationalité irlandaise pleure un de ses plus nobles et généreux enfants; la société de Montréal un de ses plus dignes citoyens et la Chambre haute du Canada l'un de ses membres les plus respectés et écoutés.

PRIMES DU MOIS DE NOVEMBRE

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ, pour les numéros du mois de NOVEMBRE, qui a eu lieu samedi, le 7 décembre, a donné le résultat suivant :

1 <sup>er</sup> PRIX	No	19,123....	\$50.00
2 <sup>e</sup>	No	327....	25 00
3 <sup>e</sup>	No	37,154....	15 00
4 <sup>e</sup>	No	6,915....	10 00
5 <sup>e</sup>	No	522....	5 00
6 <sup>e</sup>	No	39,348....	4 00
7 <sup>e</sup>	No.	19....	3 00
8 <sup>e</sup>	No	26,851....	2 00

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

87	5,817	15,178	24,353	31,937	39,723
136	6,342	15,652	24,583	32,179	40,141
253	7,214	17,289	24,775	32,461	40,325
1,142	8,723	18,314	25,241	32,713	41,574
1,389	9,146	20,126	25,613	33,185	41,832
1,863	10,201	20,535	26,147	33,564	42,173
2,382	10,785	20,981	27,219	34,117	43,715
2,501	11,256	21,145	28,475	34,324	44,257
2,735	11,590	21,512	29,153	35,218	44,524
3,342	12,132	22,164	30,352	35,572	45,619
3,873	12,981	22,347	30,528	36,245	46,813
4,212	13,425	22,821	30,917	36,717	47,135
4,424	13,643	23,243	31,243	37,325	48,471
4,781	14,062	23,782	31,526	38,217	49,514
5,203	14,233				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des exemplaires du MONDE ILLUSTRÉ, datés du mois de NOVEMBRE, sont priées d'examiner les numéros imprimés en encre rouge, sur la dernière page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous envoyer le journal au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le montant de leurs primes chez M. E. Béland, No 276, rue Saint-Jean, Québec.

CONSEIL PRATIQUE

Rien n'est joli comme des fleurs dans un salon; mais rien n'est plus coûteux, surtout l'hiver. Aussi voit-on quelquefois, dans les salons, même les plus élégants, des fleurs qui penchent quelquefois la tête. Voici le moyen de les conserver dix ou douze jours avec l'apparence de la plus grande fraîcheur.

Il suffit pour cela de mettre cinq grammes de sel ammoniacal par litre d'eau, dans celle que vous employez pour vos vases. La tige coupée, mise dans ce mélange, reste presque aussi intacte que si elle était restée au jardin ou dans la serre.

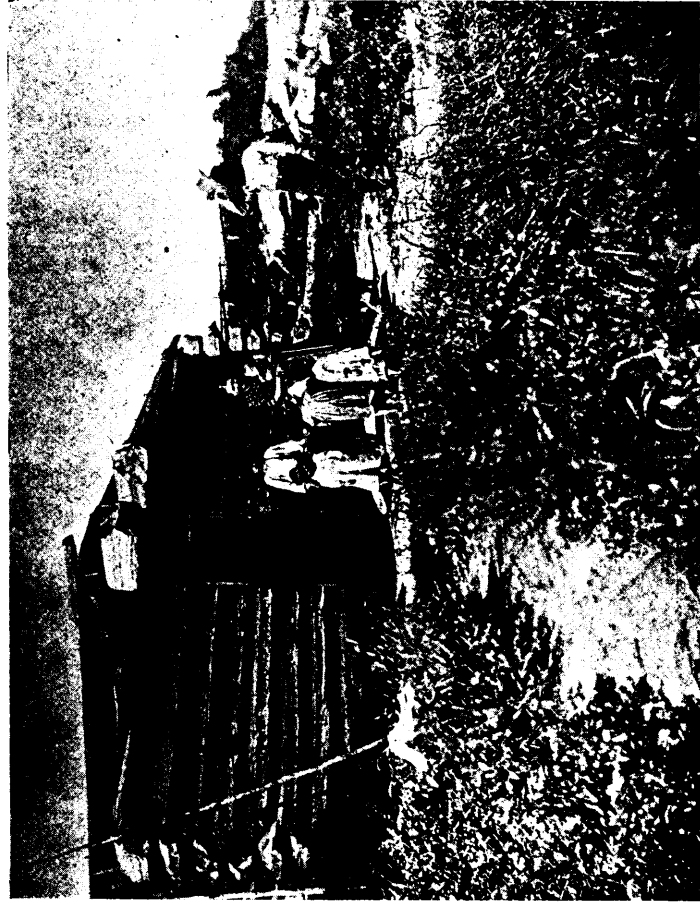
Ne soyez pas comme les moutons qui, lorsque le loup a enlevé l'un d'eux, s'effrayent un moment et puis se remettent à paître. Car, pensent-ils, peut-être se contentera-t-il d'une première ou d'une seconde proie; et qu'ai-je à affaire de m'inquiéter de ceux qu'il dévore? Qu'est-ce que cela me fait à moi? Il ne me restera que plus d'herbe.

En vérité, je vous le dis, ceux qui pensent ainsi en eux-mêmes sont marqués pour être la pâture de la bête qui vit de chair et de sang.

F. DE LAMENNAIS.

A l'occasion des fêtes, nos lecteurs sont priés de ne pas oublier de faire une visite à la librairie Saint-Henriette (G.-A. et W. Dumont, 1826, rue Sainte-Catherine). Ils y trouveront un choix varié d'articles propres à être donnés en cadeaux. Ne pas retarder, mais venir au contraire dès les premiers jours.

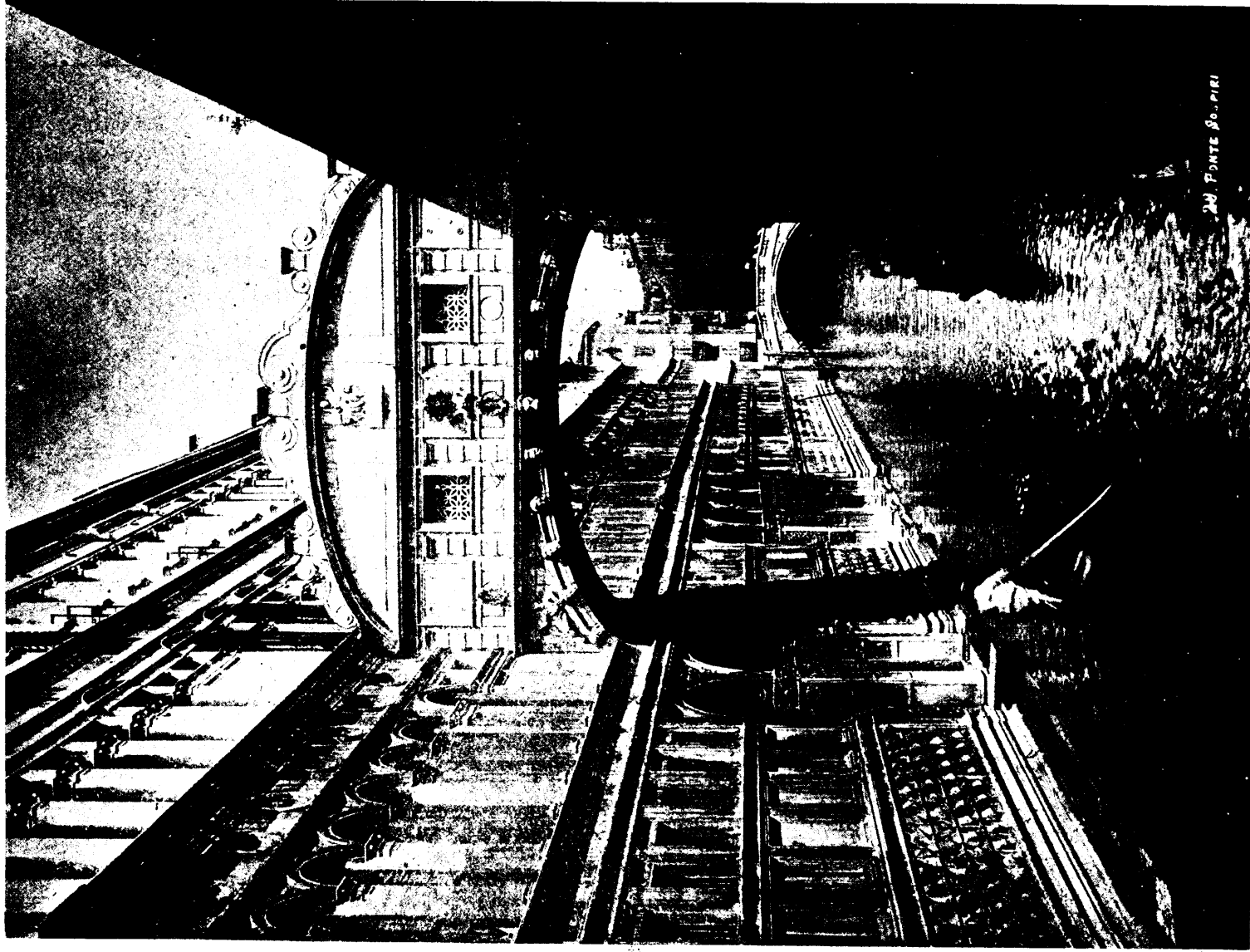




LABELLE.—CHANTIER ET FAMILLE DE COLON



LA CHUTE AUX IROQUOIS (AVANT LA CONSTRUCTION DU PONT)



20. PONT DES SOUPIRS

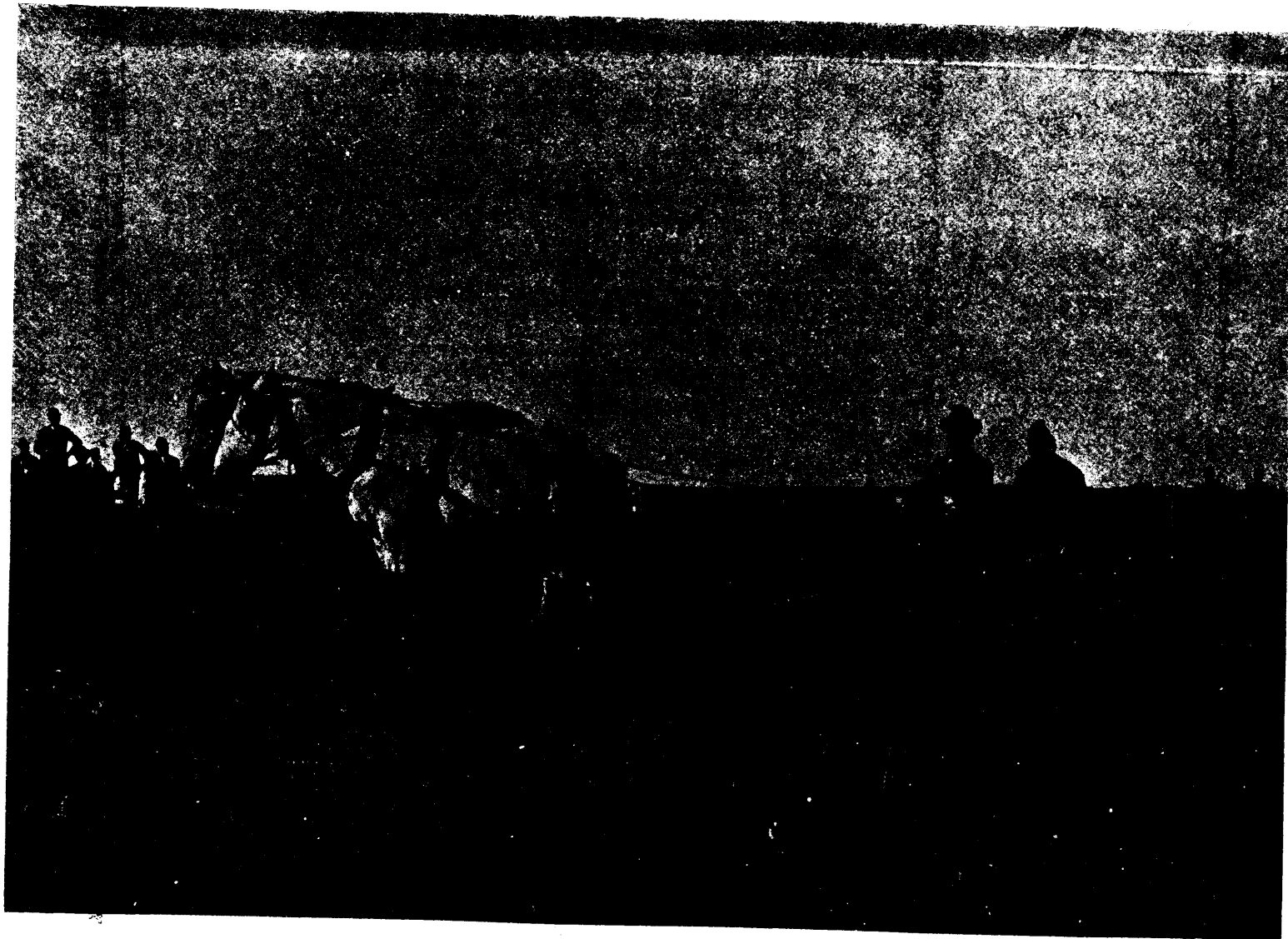
LE PONT DES SOUPIRS A VENISE



M. MICHEL SOUCY, AGÉ DE 102 ANS



MME MICHEL SOUCY, DÉCÉDÉE A L'AGE DE 88 ANS



M. MICHEL SOUCY MET LA MAIN A LA CHARRUE, CET AUTOMNE, SON FILS TENANT LES RÊNES  
FRASERVILLE (RIVIÈRE DU LOUP EN BAS).—UN CENTENAIRE CANADIEN. —Photos S. Belle

## PASSE-TEMPS RÉCRÉATIFS

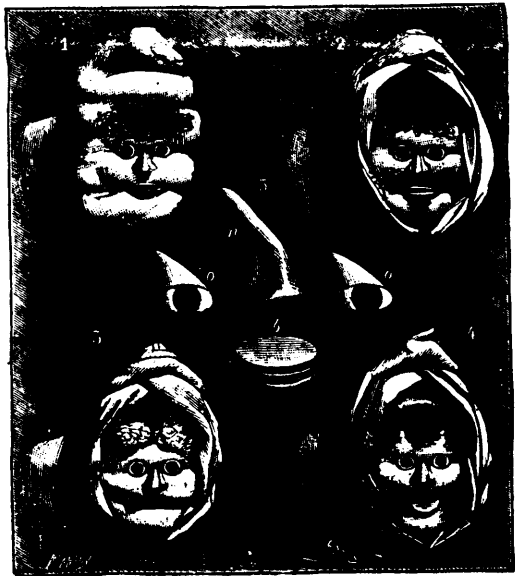
## LES TÊTES COMIQUES

Etes-vous sérieux, grave, taciturne et froid ? Laissez à d'autres ce passe-temps qui par vous et pour vous aurait peu de charme. Avez-vous, au contraire, de la faconde et de la gaieté ? Voici le moyen de faire rire pendant un quart d'heure votre entourage, en lui présentant toute une série de caricatures, de visages grotesques—en chair et en os, s'il vous plaît—que vous confectionnez séance tenante, sous les yeux de vos spectateurs, avec le seul secours de votre main et d'un assortiment plus ou moins complet des quelques brimborions dont voici la liste :

1o Petits chiffons de couleurs variées, lambeaux de foulards, bout de dentelles ;

2o Ouate, filasse, crin noir, restes de cheveux arrachés par le démêloir, débris de barbe, ou, à défaut, charpie obtenue en effilochant des chiffons divers, de soie, de laine ou de coton ;

3o Les quatre petits objets que vous voyez au centre de notre vignette (No 5) et que vous fabriquerez en pétrissant de la mie de pain frais ou du mastic de vitrier ; un peu de couleurs, quand ils seront secs et durs, leur donnera l'aspect voulu. Ces quatre objets représentent *a* un nez, *b* une paire d'yeux, *c* une bouche. Rien n'empêche que vous en fassiez différents modèles, d'aspect varié : nez gros ou fin, camard ou aquilin, droit ou arqué, imperceptible ou en forme de pomme de terre ; bouche mignonne ou formidable, ouverte ou pincée, lèvres charnues ou rognées, riantes ou tristes ; yeux bleus, jaunes, noirs, gris ou bruns, en forme de boules ou d'amandes ;



4o Enfin, un assortiment de petits accessoires qui peuvent être variés à l'infini : lunettes en fil de fer, langue ou cornes en papier, *grains de beauté* en cire, chapeau de gen darme ou bonnet pointu.

Tenez votre poignet comme l'indique le No 1 de la vignette ; entre le petit doigt et l'annulaire, placez la bouche *b* aux lèvres roses (No 5) ; entre l'annulaire et le doigt médium, mettez le nez au milieu et les deux yeux de chaque côté ; entre l'index et le médium mettez des cheveux noirs ou jaunes, plats ou frisés, suivant l'aspect que vous désirez donner à votre personnage ; si celui-ci est un monsieur, placez des moustaches entre le nez et la bouche, faites passer un petit bouquet de poils sur votre petit doigt qui figure le menton (No 2), ou bien mettez une paire de favoris (No 4). Entourez votre poignet d'un chiffon, pour mieux dissimuler l'aspect de la main, et vous obtiendrez des têtes dans le genre des Nos 2, 3 et 4 de la vignette ; un faux-col et un chapeau plat donneraient aux physionomies un aspect différent.

Voulez-vous représenter une dame à cheveux blancs, d'un âge respectable, n'ayant plus une seule dent ? Supprimez la bouche *b* (No 5) ; faites remuer de haut en bas votre petit doigt en augmentant et en supprimant tour à tour l'intervalle qui le sépare du doigt annulaire ; l'effet produit sera des plus comiques ; avec un peu d'exercice vous exécuterez assez facilement ce petit mouvement qui d'abord vous semblera difficile, et vous pourrez de même, avec l'extrémité du pouce, recourbé au milieu des autres doigts qui l'entourent, faire balancer une petite langue en papier rose, qui se voit au No 4 de notre vignette.

L'histoire de nos différents personnages et le récit de leurs

aventures s'impose ; exploits de Méphistophélès à la barbi che en pointe ; interminables narrations de l'Anglais aux favoris jaunes ; lamentations de la concierge qui se plaint de ses locataires ; dialogue entre le juge et l'accusé, représentés chacun par une main. Et si vous avez gratifié l'un de vos personnages d'un nez très minuscule, ne manquez pas de lui faire raconter la réponse du pauvre homme auquel il avait fait l'aumône d'un sou :

—Dieu vous garde la vue ! avait dit le mendiant, en remerciant.

—Pourquoi la vue ?

—Parce que si vous cessiez d'y voir, votre nez est si petit que vous ne sauriez où placer vos lunettes."

MAGUS.

## LE COIN DES ENFANTS

## LE BERCEAU

Il est si beau l'enfant, avec son doux sourire,  
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,  
Ses pleurs vite apaisés  
Laisant errer sa vue étonnée et ravie,  
Offrant de toute part sa jeune âme à la vie  
Et sa bouche aux baisers.

VICTOR HUGO.

## CONTE DE MA MÈRE L'OIE

Il était une fois trois petits ours bien léchés qui avaient le très bons parents.

Ceux-ci, à force d'ordre, de privations et de travail, étaient arrivés à jouir d'une honnête aisance. Le soir, à la veillée, ils aimaient à se rappeler les mauvais jours et se disaient l'un à l'autre : " Nos enfants ne connaîtront pas la misère ; ils seront plus heureux que nous !... "

Donc, avant de leur laisser l'héritage qu'ils continuaient d'arrondir, ce bon père et cette bonne mère les drolotaient à qui mieux mieux, leur évitaient toute peine, toute fatigue et leur répétaient qu'ils étaient les plus beaux, les plus intelligents, les plus parfaits de tous les ours.

Les voisins faisaient chorus. On ménage les gens d'importance, dont on estime d'ailleurs le garde-manger. Pour obtenir un beau rayon de miel, on passe la patte sur le dos à des espions qu'on déclare tout bas, très désagréables ; on rit devant le monde et on fait la grimace en particulier.

Une vieille ourse seule grognait à tout bout de champ. Elle s'indignait que messieurs les ours entrassent chez elle comme dans un moulin, lui fissent des grimaces, la traitassent de radoteuse et se moquassent d'elle ouvertement.

" Voilà des jeunes gens qui tourneront mal ! " osa-t-elle prédire une fois, dans un accès de mauvaise humeur. Grande fut l'indignation des parents, des amis même. Pouvaient-ils se fâcher d'innocentes plaisanteries, et sottement augurer de l'avenir ?... Cette sottise fut mise, de concert, au ban de la société ; et les espions, à qui l'on donnait raison, redoublèrent d'audace, de malice, de méchanceté.

Leur enfance se passa ainsi. Ils arrivèrent au seuil de la jeunesse avec un lourd bagage d'orgueil, de paresse et de dissipation, se jugeant au monde pour suivre leurs caprices et faire toutes leurs volontés. Ils déclarèrent donc le logis paternel trop étroit pour leurs ébats et se disposèrent à voyager, à s'amuser, à parader, sans prendre souci des larmes de leurs parents.

—Vous êtes assez riches, leur dirent-ils, pour laisser vos fils vivre en grands seigneurs. Des ours tels que nous ne doivent pas s'abaisser au travail. C'est bon pour les pauvres frères, gens mesquins et de peu d'intelligence qui ne peuvent sortir de leur sphère et ne songent pas à agrandir le champ de leurs observations !... "

Et ils partirent, emportant les plus beaux rayons de miel, assurant qu'ils en récolteraient bien d'autres en voyage, qu'ils illustreraient leur nom et feraient l'étonnement de la postérité.

Quand tous trois eurent dépassé les limites de la colonie oursonne, ils poussèrent un hurrah de triomphe, puis se jetèrent en étourdis chez les hommes et furent d'avis que les historiens ont de beaucoup surfait leur réputation.

—Ça !... des êtres raisonnables ! qui gagnent leur pain à la sueur de leur front !... Autant être ours, parole d'honneur !... "

Le jour même, une troupe de bambins, surpris en forêt, s'enfuirent à leur approche en poussant des cris de terreur.

—Sotte engeance !... conclurent nos ours en se frottant les pattes de devant.

Enhardis par ce beau fait d'armes et se croyant des foudres de guerre, ils s'avancèrent audacieusement jusqu'aux lieux habités, explorant les habitations, pour faire, soi-disant, des études de mœurs ; mais agissant en réalité comme de vrais bandits, en rupture de ban avec la société.

Or, il arriva que, étant en maraude dans une cabane de charbonniers, après avoir touché à tout, fourré le nez partout, ils se retirèrent en titubant, grognant des chansons bachiques, lorsque le sol s'effondra soudain sous leurs pas.

Ils roulèrent, de compagnie, au fond d'un grand trou ; et, dégrisés, se tâtant les côtes :

—Oh ! oh ! des chausse-trappes, ici !... on devrait prévenir les gens de qualité !... "



Ils s'avancèrent audacieusement jusqu'aux lieux habités.

Leur fureur s'accrut durant la nuit entière. Impossible de sortir de cette fosse humide, où l'aurore leur arracha un cri de fureur :

—Comme te voilà fait, mon cher !... "

—Et toi ?... Ta tenue n'est pas celle d'un gentleman !... "

—Holà !... Hé !... Qu'on vienne nous tirer d'ici !... "

Des éclats de rire et des voix d'hommes leur répondirent : —A vos ordres, messieurs les ours !... Ah ! c'en est fait des exploits héroïques et de la liberté chérie !... Martin bâton se charge à l'avenir de votre éducation... "

Cela fut fait au pied de la lettre. Muselés, battus, mal nourris, bafoués, ils commencèrent une vie très rude et qui ne devait pas finir... "

Vous les avez vus sans doute, ces trois ours, allant de compagnie sur les places publiques ; trainés de village en village, de bourgades en bourgades, pelés, crottés, déchus de leur ancienne splendeur, et si misérables qu'ils font peine à voir lorsqu'ils dansent lourdement sur leurs pattes de derrière, baissant le nez pour n'être pas reconnus de ceux qu'ils essayaient jadis de terrifier ou d'éblouir... "

Parfois ils se parlent à l'oreille. Ils se disent, dans de rares accès de sincérité : " Voilà où conduisent l'orgueil et la paresse !... Nous avons voulu vivre en grands seigneurs, et nous sommes devenus de pauvres histrions !... "

Et les vieux parents ? dira quelque âme compatissante.

Les vieux parents, réduits à la misère noire, se sont bien repentis d'avoir tant gâté leurs enfants. Les faux amis les ont abandonnés dans leur détresse. Seule, plus généreuse, la vieille ourse leur a donné asile dans son logis. C'est là qu'ils sont morts, sans avoir revu, hélas ! les trois fils qui devaient leur fermer les yeux !... "

PIERRE DU CHATEAU.

A la petite Charlotte, qui dîne en ville :

—Quel gâteau veux-tu, ma chérie ?

—Ceux qui sont collés ensemble.

\*\*

Au restaurant. Un monsieur facétieux.

—N'est-il pas vrai, garçon, qu'il n'est pas convenable de dire du mal des vieillards ?

—En effet, monsieur.

—Alors, je ne dirai rien du poulet que vous venez de me servir.

**FEUILLETON**

**MANQUANT**



**ANNONCE IMPORTANTE DE**  
**John Murphy & Cie**  
**Bonne Chère**  
**Pour NOËL**

Notre stock de Bonne Chère pour Noël... Nouveautés pour Noël venant de toutes les parties du monde est sans égal et en quantité et en variété. Personne ne devrait songer à acheter des articles pour Noël avant d'avoir d'abord vu notre immense collection. Elle contient quelque chose pour plaire à tous les goûts et en même temps pour convenir à toutes les bourses.

**FOURRURES**  
**Aux Prix les Plus Bas**

Collerettes en phoque du Groenland, dans toutes les longueurs et grandeurs.  
Toutes aux prix les plus bas au comptant.  
Collerettes en phoque électrique.  
Collerettes très choisies en phoque de l'Alaska.  
Les meilleures collerettes en castor.  
Les meilleures collerettes en nutria.  
Les meilleures collerettes en astrachan.  
Les meilleures collerettes en mouton de Perse.  
Toutes aux prix les plus bas au comptant.

Tours de gorge et boas en fourrure en grande variété

**John Murphy & Cie**  
**2343 Rue Sainte-Catherine**  
Coin de la rue Metcalfe

Conditions : au comptant et un seul prix  
TÉLÉPHONE 3833

MAISON FONDÉE EN 1852

**C. LAVALLÉE**  
(SUCCESSEUR DE A. LAVALLÉE)

Importateur d'instruments de musique de toute espèce ; réparations de toutes sortes exécutées à très bref délai. Toujours en stock des instruments pour orchestre et fanfare à des prix très réduits. Violons faits à ordre.

**35, COTE ST-LAMBERT**  
MONTRÉAL

**TROIS CHOSES**

Jouent un rôle important dans la vie de l'homme : le sang, l'humeur et la matière fécale. Si cette matière en s'évacuant n'entraîne pas l'humeur, cette dernière arrête la circulation du sang, qui alors ne remplit plus ses fonctions, et peut en se fixant sur certaines parties du corps, y causer de graves désordres. Ce sont d'abord des maux de tête, de gorge, de cœur, d'estomac, d'intestins, si le sang se porte vers ces parties. Sachez bien que tous ces maux pourraient être prévenus par un moyen facile. Il s'agit simplement de prendre ma tisane purgative. Ce corps étant bien purgé, bien nettoyé à l'intérieur, le sang y circule sans obstacles. Les humeurs étant bien évacuées, tout l'organisme se ressent de cette bonne situation : l'appétit revient, la digestion se fait bien, un sommeil réparateur ramène les forces. C'est ainsi que l'homme pourra se livrer avec plaisir au travail et vivre heureux dans sa famille. Prix : \$1 la bouteille.

Consultations Gratuites

**Z. BRABANT**  
HERBORISTE  
**2242, Rue Notre-Dame, Montréal**

**ST-NICOLAS**, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le jeudi de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et département, un an : 18 fr. ; six mois : 10 fr. Union postale, un an : 20 fr. ; six mois : 12 fr. S'adresser à la Librairie Chs Delagrave, 5, rue Soufflot, Paris, France.

— PRODUITS DE LA —

## GRANDE CHARTREUSE

### LIQUEURS, ELIXIR ET SPECIFIQUE DENTIFRICE.

Les consommateurs des produits authentiques de la "GRANDE CHARTREUSE" doivent exiger sur chaque bouteille le passe-partout ci-dessous signé par le Révérend Père Procureur L. Garnier :


POUR EVITER TOUTE CONTREFAÇON OU IMITATION, EXIGER SUR CHAQUE BOUTEILLE LE PASSE-PARTOUT CI-DESSOUS

Seuls Agents et Fondés de pouvoirs de la GRANDE-CHARTREUSE

AU CANADA

LA COMPAGNIE D'APPROVISIONNEMENTS

ALIMENTAIRES  
de MONTRÉAL (limitée).



12493

LA

## SOCIÉTÉ ARTISTIQUE CANADIENNE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

### 210, RUE ST-LAURENT

GRANDE DISTRIBUTION SPECIALE

Jeudi, 19 Décembre

PRIX CAPITAL

# \$15,000

Billet Complet \$1.00 - - Demi Billet 50c

**HOPITAL PRIVE DU DR GADBOIS**  
238 et 242 Rue Cadieux  
Près de la rue Ste-Catherine

Fondée en 1893 par le Dr J. P. Gadbois, ex-médecin surintendant de l'Institut Murphy. Traitement rapide de l'ivresse, délire, etc. Traitement radical des habitudes d'intempérance, morphimanie, etc., par la méthode du Gold Cure.

**MESDAMES**  
Toutes les dames élégantes  
Emploient. . . . .

**"CREME LA SIMON"**

Mme ADELINA PATTI dit :  
"Elle est sans pareille."  
Elle blanchit, tonifie et donne à la peau un délicieux parfum

Elle guérit en une nuit les Boutons, Gercures, Engélures

**J. SIMON, PARIS**

Agent général pour le Canada :  
**G. ALFRED CHOUILLOU, Montréal**




**J. B. C. TRESTLER L.C.D.**  
Chirurgien - Dentiste  
**200 RUE ST-DENIS**  
Au-dessus de la phar. Baridon

Extraction de dent sans douleur par le chloroforme, l'éther, le protoxide d'azote, ou la chlorure d'éthyle. Dents posées sans palais ou sur monture en or, aluminium, vulcanite ou cellulose. Obturation en or, argent, platine, porcelaine. Couronne en or.

**GEORGE VIOLETTI**  
Seul fabricant de Harpes au Canada. Spécialité : Réparations d'instruments en cuivre et bois. Argentures, dorures, etc.  
**No 11½ RUE GOSFORD**  
MONTRÉAL

*Laprés & Laysigne*  
**PHOTOGRAPHES**  
360 RUE ST-DENIS

PHOTOGRAPHIES DE TOUS GENRES  
PORTRAITS A L'HUILE, AU CRAYON,  
PASTEL, ETC., ETC.  
TELEPHONE 7283



## AUX DAMES

ACADEMIE FONDÉE EN 1891

Notre nouveau corsage sans couture est une des merveilles du jour. L'ajustement est parfait sans être obligé d'essayer. Les cours comprendront le Dessin des Patrons, la Coupe, l'Assemblée, l'Essaiage, la Rectification, les Garnitures du Corsage, la Jupe, le Manteau, le Dolman, etc., etc., etc.

ACADEMIE, 88 RUE ST-DENIS Mont-  
réal. Téléphone 6057.

Mme E. L. ETHIER, Principale.

### DENTISTE

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.



Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

**A. S. BROUSSEAU, L.D.S.**  
No 7, RUE SAINT-LAURENT, MONTRÉAL

## La Nouvelle Revue

10, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrices : Madams Juliette ADAM

10 ans	12 ans	14 ans	15 ans	17 ans
50	26	20	15	17
50	26	20	15	17
50	26	20	15	17

PARAIT LE 1<sup>er</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX

Par et sans abonnement

Les abonnements sont pris en avance et payés par mandat postal ou par chèque.

**LA REVUE HEBDOMADAIRE**  
La plus intéressante des revues parisiennes

ABONNEMENT, \$6.00 PAR AN - 6 MOIS, \$3.00

La Revue Hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, les romans de principaux écrivains de ce temps notamment Paul Bourget, François Coppée, O. Daudet, etc. S'adresser à la LIBRAIRIE DERMIGNY 126 W. 25th street, New-York, où à la succursale, 1008 Notre-Dame, Montréal. G. Huré gérant.

# PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS  
COPYRIGHTS.

**CAN I OBTAIN A PATENT?** For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.